

NEPE9CE

2014 - 2015

Certificat universitaire de compétence en neurologie

pédiatrique

A Bruxelles Woluwe - 2 années - Horaire de jour - En français
 Mémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **NON**
 Organisé par: **Faculté de médecine et médecine dentaire (MEDE)**
 Code du programme: **nepe9ce**

Table des matières

Introduction	2
Profil enseignement	3
- Compétences et acquis au terme de la formation	3
- Structure du programme	3
- Programme détaillé	3
- Programme par matière	3
Informations diverses	5
- Conditions d'admission	5
- Evaluation au cours de la formation	6
- Gestion et contacts	6

NEPE9CE - Introduction

INTRODUCTION

NEPE9CE - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Ce programme de 2ème cycle complémentaire a pour objectif de préparer les médecins à l'agrément comme titulaire du titre professionnel particulier de médecin spécialiste en neurologie pédiatrique (Arrêté Ministériel du 06.04.1995).

STRUCTURE DU PROGRAMME

La formation comprend des stages à temps plein et des enseignements. La formation comprend 18 mois de stage clinique en neurologie pédiatrique dans des services agréés pour les candidats porteurs d'un des diplômes mentionnés dans la rubrique "Admission". Le programme détaillé des stages est fixé, dans chaque cas, par la Commission en fonction de la formation antérieure du candidat.

Le plan de stage établi par le maître de stage coordinateur universitaire doit être approuvé par la commission d'agrément ministérielle de la spécialité. Ces stages comprennent des activités de garde.

NEPE9CE Programme détaillé

PROGRAMME PAR MATIÈRE

Stage pratique dont au moins 18 mois de stage clinique en neurologie pédiatrique.

Enseignement :

Parallèlement à sa formation pratique, le candidat spécialiste suit un enseignement universitaire organisé de la façon suivante :

* cours théoriques : voir cours listés ci-dessous.

* séminaires pratiques :

- Séminaires de neurologie infantile [60h]
- Polyclinique de neurologie infantile [67.5]
- Tours de salle de neurologie infantile [67.5]

La formation en neurologie pédiatrique comprend l'étude théorique et clinique des diverses pathologies rencontrées dans cette discipline en consultation et en hospitalisation.

Cette formation clinique se réalise en collaboration avec les différents centres multidisciplinaires de prise en charge de pathologies spécifiques :

- Convention de Rééducation Neuropsychologique Pédiatrique
- Centre de prise en charge des Maladies Métaboliques
- Centre de prise en charge des Enfants avec Anomalie Médullaire
- Centre de prise en charge d'Enfants avec Infirmitté Motrice Cérébrale
- Centre de prise en charge des Enfants avec Traits Autistiques
- Centre de prise en charge des Maladies Neuro-musculaires
- Groupe de Neuro-Oncologie Pédiatrique
- Centre de l'Epilepsie Réfractaire
- Suivi multi-disciplinaire d'enfants présentant une anomalie génétique : trisomie 21, délétion 22q11, ...

La formation comprend également la participation à des réunions nationales (Association Belge de Neurologie Pédiatrique) et internationales.

Cours théoriques :

							Bloc annuel	
							1	2
WNEPE2310	Compléments de neurologie infantile	Christine Bonnier, Florence Christiaens, Anne De Volder, Sophie GHARIANI, Marie-Cécile Nassogne (coord.)	15h	2 Crédits	1q	x	x	

						Bloc annuel	
						1	2
○ WNEPE2311	Diagnostics différentiels en neurologie infantile	Christine Bonnier, Florence Christiaens, Anne De Volder, Sophie GHARIANI, Marie-Cécile Nassogne (coord.)	15h	2 Crédits	2q	x	x
○ WNEUR2190	Questions cliniques de neurologie	Adrian Ivanoiu (coord.), Anne Jeanjean, Patrice Laloux, Vincent Van Pesch	15h	2 Crédits	1q	x	x
○ WSBIM2230	Biochimie des erreurs innées du métabolisme	Marie-Cécile Nassogne, Marie-Françoise Vincent (coord.)	30h	3 Crédits	1q	x	x

NEPE9CE - Informations diverses

CONDITIONS D'ADMISSION

Conditions spécifiques d'admission

- Etre porteur du diplôme de docteur en médecine ou de médecin d'un pays membre de l'Union Européenne et permettant la pratique médicale en Belgique

et

- Etre porteur d'un des Masters complémentaires (ou titre équivalent) suivants : neurologie, pédiatrie, neurochirurgie, médecine physique et réadaptation, psychiatrie orientation psychiatrie infantjuvénile.

Le contexte juridique et les modalités pratiques de cette épreuve de sélection peuvent être obtenus auprès du secrétariat. Les porteurs d'un diplôme hors Union européenne ne peuvent s'inscrire à ce programme, si ce n'est dans le cadre d'un certificat universitaire de formation spécialisée partielle d'une durée de deux ans (s'ils sont en cours de spécialisation dans leur pays d'origine) ou de formation spécialisée approfondie d'une durée d'un an (s'ils sont déjà reconnus spécialistes dans leur pays).

Commission de sélection

La commission de sélection des médecins assistants cliniciens candidats spécialistes (MACCS) est composée des membres de la Commission d'enseignement auxquels s'ajoutent deux membres invités et deux membres cooptés.

Conditions particulières d'admission et d'inscription

La demande d'admission doit être adressée au responsable académique.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes [au règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'enseignement sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

L'épreuve finale porte sur les matières enseignées, ainsi que sur la présentation d'un mémoire. Après avoir rempli toutes les conditions exigées par la Commission d'enseignement, le candidat pourra recevoir le titre académique en neurologie pédiatrique. Ce titre ne se substitue pas à la reconnaissance par la commission d'agrément ministérielle. Il atteste d'une formation académique et scientifique dans le cadre de la formation spécialisée menant à l'agrément.

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entité de la structure MEDE

Sigle	MEDE
Dénomination	Faculté de médecine et médecine dentaire
Adresse	Avenue Mounier, 50 bte B1.50.04 1200 Woluwe-Saint-Lambert Tél 02 764 50 20 - Fax 02 764 50 35
Secteur	Secteur des sciences de la santé (SSS)
Faculté	Faculté de médecine et médecine dentaire (MEDE)
Mandats	Dominique Vanpee Doyen
Commissions de programme	Commission du master complémentaire en médecine générale (CAMG) Commission des certificats en radioprotection (CRPR) Commission des masters complémentaires et certificats en médecine spécialisée (MCCM) Ecole de médecine dentaire et de stomatologie (MDEN) Ecole de médecine (MED)

Responsable académique du programme : [Marie-Cécile Nassogne](#)

Jury

Personnes de contact